

N° du film : 184911

Version : 3

2002-02-18

Entente/contrat :

Yellowknife

GENRE : Drame de mœurs

RÉSUMÉ :

Après avoir retiré sa sœur Linda d'un hôpital psychiatrique, Max prend la route avec elle vers Yellowknife dans l'espoir de refaire leur vie. Faisant fi des désirs de Linda, il permet à deux jumeaux strip-teaseurs, Bill et Billy, de faire route avec eux. Ils rencontrent ensuite Marlène, une chanteuse sur le retour qui gagne l'admiration de Linda, et son gérant, Johnny. Entre eux, des liens se tissent et des échanges particuliers s'effectuent jusqu'au moment où un policier amérindien s'éprend de Linda. Lorsqu'il surprend Johnny dans ses habitudes perverses avec Linda, l'agent de la paix abat l'homme froidement. Puis, de manière à rester avec Linda, il manœuvre pour faire porter la responsabilité du crime sur Max.

MOTIFS :

Avec un regard assez froid, ce film suit des personnages abîmés et aborde une thématique lourde et sombre. La sexualité, qui s'appuie sur des images non équivoques, y prend des aspects troubles et exprime le profond désespoir des personnages. La relation incestueuse de Max et de Linda, le commerce que Bill et Billy font de leur corps avec une indifférence résignée, la sexualité désincarnée de Marlène et de Johnny, la mise en scène perverse que celui-ci élabore pour se masturber devant Linda, ne sont que les variations d'un malaise généralisé gangrenant ces êtres en errance dans un monde qui n'a rien de mieux à leur proposer. À preuve, le comportement du policier tuant Johnny comme une bête pour ensuite inculper le frère innocent de Linda afin de mieux achever sa conquête. Dur en raison de la noirceur du microcosme qu'il dépeint et du traitement sans artifice auquel il recourt, ce film, tant par ses images que par son contenu, paraît d'une lourdeur déstabilisatrice pour le public des enfants et des jeunes adolescents. Convaincu qu'il requiert une certaine maturité pour être vu sans risque de préjudice, le jury le réserve au public de 16 ans et plus.

CLASSEMENT : 16 ans et plus

INDICATION(S) : -

28 février 2002

Yves Bédard
Président du jury d'examen